Ministère chargé de la santé - Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

## Critères de recherche

**Département** NIEVRE Commune NEUFFONTAINES MONCEAUX - CHARLES CHAIGNEAU | \$ Réseau(x) - ANTHIEN - CERVON - Vellerot - MAGNY LORMES - NEUFFONTAINES Commune(s) et/ou quartier(s) du réseau - NUARS - POUQUES LORMES - Montigny - SAINT AUBIN DES CHAUMES - SAIZY - TEIGNY Bulletin précédent Rechercher

## Informations générales

**Date du prélèvement** 09/02/2011 13h00 **Commune de prélèvement** METZ LE COMTE

Installation MONCEAUX - CHARLES CHAIGNEAU (0%)

Service public de distribution SIAEP VALLEE DE L' ARMANCE

Responsable de distribution SIAEP VALLEE DE L' ARMANCE

Maître d'ouvrage SIAEP VALLEE DE L' ARMANCE

## Conformité

**Conclusions sanitaires**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformité bactériologique oui
Conformité physico-chimique oui
Respect des références de qualité oui

## **Paramètres analytiques**

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0 qualit.		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Chlore libre (2)	0,12 mg/LCl2		
Chlore total (2)	0,15 mg/LCl2		
Conductivité à 25°C	1085 μS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	

Température de l'eau (2) 8 °C  $\leq$  25 °C Turbidité néphélométrique NFU 0,20 NFU  $\leq$  2 NFU pH 7,95 unitépH  $\geq$  6,5 et  $\leq$  9 unitépH

(2) Analyse réalisée sur le terrain